

rait-ce bien là le sentiment canadien d'aujourd'hui? Est-ce que l'esprit de 1812 qui existait encore en 1864, serait disparu? Non, je crois qu'il ne fait que dormir, et nos honorables amis de la droite verront bientôt un grand réveil. Si l'occasion en est offerte au pays, ils découvriront que l'esprit de 1812, et de 1864, était le même esprit en 1909 et qu'il existe encore. L'honorable George Brown continuait:

Et pendant que j'en suis sur cette question de la défense, j'ai un mot à dire sur un sujet qui a créé, je le sais, une profonde impression dans tout le Canada. Pas un citoyen du Canada n'apprécie plus que je ne fais moi-même, la bienveillance que la mère patrie a montrée à l'égard de cette province. Mais je désire protester énergiquement contre la manière dont, en ces derniers temps, des gens vivant à trois milles milles d'ici, peu au courant de nos conditions, ont voulu nous tracer nos devoirs, chapitres et paragraphes et fixer exactement le nombre de miliciens que nous devons exercer et le temps pendant lequel se feront ces exercices. Je ne crains pas de dire que le langage dont on s'est servi récemment à l'égard de cette province n'est ni juste, ni propre à donner de bons résultats. Cette province, comme toutes les autres colonies de l'empire a été fondée en vertu d'un pacte entre la Couronne et le peuple; la Couronne a virtuellement donné à ceux qui ont émigré dans cette province, l'assurance qu'ils auraient pour les protéger toute la puissance des armes anglaises. Et la Grande-Bretagne a noblement rempli sa promesse. Elle n'a jamais hésité un seul instant à répandre son sang et dépenser son argent pour défendre son empire colonial, et je prétends qu'elle est obligée de remplir les conditions en vertu desquelles s'est faite la colonisation de cette province et de ses autres colonies; elle est tenue de continuer à nous aider jusqu'au jour où nous serons devenus assez grands et assez forts pour qu'il soit nécessaire de demander une révision des termes du contrat.

Si l'on me demande si le Canada, uni avec les Provinces maritimes, est en état de prendre sur ses épaules une part plus grande du fardeau de la défense que celle qu'elle a portée jusqu'ici, je répondrai sans hésitation, oui. Il serait absolument déraisonnable de demander que l'Angleterre continue à envoyer dans ces colonies ses soldats et ses marins pour nous défendre, pendant que nous continuerons tranquillement à développer les ressources de notre pays, et à accumuler des richesses qui ne seront pas taxées pour le soutien de l'armée. Je dis donc que lorsqu'une colonie se sera développée, et lorsque le temps sera arrivé où des relations nouvelles et d'un ordre plus élevé entre elle et la mère patrie dans les questions de défense auront été établies, il ne sera que juste que toute la question soit discutée en toute franchise et raison, et je n'hésite pas à dire que si l'on nous avait franchement invités à discuter un changement de relations entre nous et la Grande-Bretagne dans les questions de défense, nous aurions accepté avec empressement et avec joie. Il n'en tient qu'au ministre colonial actuel, M. Cardwell, de dire que c'est dans cet esprit qu'il veut discuter la question, et je crois que les négociations pourront être conduites dans cet esprit à l'avenir. Il ne

M. EMMERSON

faut pas se cacher que le Canada est vivement intéressé à ce que toute cette question de défense coloniale soit discutée à fond et réglée. Nous désirons tous rester attachés à la Grande-Bretagne; mais il est évident qu'il se produit en Angleterre un courant d'opinion qui mettra peut-être en danger la bonne entente et le dévouement qui existent aujourd'hui, à moins que les devoirs et les responsabilités de chaque partie ne soient clairement définis.

Il y a un autre motif, bien qu'il soit beaucoup moins important. Les attaques de la presse anglaise ont fait croire non seulement en Angleterre, en Irlande et en Ecosse, mais aussi dans les Etats-Unis et dans d'autres parties du monde, que les provinces canadiennes sont naturellement faibles, et presque dans l'impuissance de se défendre. Cette croyance nuit plus qu'on ne peut s'imaginer à la prospérité et au développement de notre pays; elle empêche les immigrants de venir ici, elle déprécie la valeur de nos garanties, elle empêche le placement des capitaux dans de nouvelles entreprises, toutes productives qu'elles puissent être. Si nous voulons détruire cette croyance fautive et injuste à notre égard, et nous montrer forts et fermes aux yeux du monde, il faut placer notre pays dans un état de défense tel que nous puissions sans crainte regarder nos ennemis en face.

La ville de Toronto applaudissait à ces paroles en 1864:

Fermement convaincu de ce que je dis, et sachant que telle est aussi la conviction de la grande masse de la population de ce pays, je suis très heureux de pouvoir déclarer, et je suis certain que tous ceux qui sont ici présents apprendront aussi avec plaisir, que la conférence de Québec ne s'est pas séparée avant d'avoir pris l'engagement de mettre les provinces unies dans l'état le plus complet et le plus satisfaisant de défense militaire et navale. Je ne veux pas omettre de dire, qu'en arrivant à cette décision, pas un des ministres de la Couronne, qui sont assis aujourd'hui à ces tables, ne voudront dire que, nonobstant tout ce qui s'est passé, malgré toutes les diatribes des journaux d'Angleterre, il n'est pas convaincu que le gouvernement anglais est aujourd'hui aussi prêt que jamais à faire son devoir à l'égard du Canada, et à nous envoyer ses soldats et ses navires de guerre lorsqu'il en sera besoin pour nous défendre.

J'ai cru devoir consigner ces discours dans le hansard afin de montrer l'esprit qui animait ceux qui ont fait cette grande confédération canadienne, et je crois que les doctrines qu'ils prêchaient à cette époque méritent d'être adoptées et suivies par la génération actuelle. Si tel était le point de vue auquel se plaçaient les pères de la confédération, et s'ils avaient l'assurance que ceux qui viendraient après eux marcheraient sur leurs traces, nous ne devons certainement pas nous dérober à nos obligations, et il nous faut adopter pour politique la défense de nos côtes en construisant une marine canadienne, en l'armant et en la garnissant de marins canadiens pour la défense du pays; et, ce sera en même temps, s'il y avait une réelle urgen-